

# Frédéric Chopin - 1810-1849

## Concerto # 1 en mi mineur

**Jeudi, 29 novembre 2001 à 19h 30 - Commenté et interprété par Jorge Gomez Labraña**

**L'univers sonore de Chopin est enfermé tout entier dans le coffre magique du piano. L'orchestre, la voix humaine, le théâtre lyrique, la polyphonie chorale, les sonorités instrumentales l'ont laissé indifférent.**

Cette spécialisation si étroite a longtemps contribué à faire méconnaître l'importance considérable du rôle qu'a joué Chopin dans l'évolution du langage musical. On éprouve toujours une certaine hésitation à prendre au sérieux la production d'un virtuose. Liszt et Chopin ont été, l'un et l'autre, victimes de cette injuste prévention.

On a fini par s'apercevoir que l'œuvre de Chopin aussi bien que celle de Liszt, était tout autre chose que du « matériel d'estrade ». Tout un style, toute une syntaxe, toute une conception nou-

velle de l'expression mélodique et de l'écriture harmonique sont sortis de ces Nocturnes, de ces Préludes, de ces Ballades et de ces Polonaises.

Les deux mains de Chopin ont fait jaillir du piano des sources fraîches de poésie et de tendresse dont personne avant lui n'avait soupçonné l'existence. Debussy, Ravel et Fauré se sont toujours fait un devoir de rendre le plus fervent hommage à ce précurseur et de proclamer qu'il leur avait ouvert des chemins enchantés dans des zones encore inexplo- rées de l'harmonie et de la mysté- rieuse résonance pianistique.

Tous les ouvrages de Chopin révèlent une sensibilité passionnée. Les éléments de virtuosité qu'ils contiennent sont toujours subordonnés à la discipline de l'émotion. Les « traits » les plus brillants, les « pluies de perles » les plus éblouissantes qui naissent sous ses doigts n'appartiennent pas à la technique purement ornementale et décorative des grands écrivains pianistiques. Ils ont plutôt le privilège d'être toujours expressifs et de participer au sens profond de la phrase mélodique dont ils ne font que traduire une poussée d'exaltation fiévreuse ou une minute de tendre alanguissement.



Jorge Gomez Labraña

Jorge Gomez Labraña nous invite à découvrir Chopin, cette figure de proue du mouvement romantique qui est parmi les compositeurs favoris de notre virtuose.. Ses explications et ses commentaires sur quelques unes de ses œuvres, en particulier le Concerto No 1 en mi mineur, nous ferons apprécier doublement l'interprétation qu'il nous en donnera par la suite. Une soirée pleine de promesses qu'il ne faut surtout pas manquer. Doublez votre plaisir et amenez un ami au Centre culturel et communautaire de Prévost, le 29 novembre à 19h 30.



Frédéric Chopin

**Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Val-des-Monts:**

### Exposition des artistes et artisans

Durant le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 décembre, les artistes et artisans de la région vous offriront le fruit de leur travail. Peinture, tissage, décorations, conserves, etc. tout ce que main d'homme et de femme peut faire vous sera présenté et offert.

L'exposition se tiendra de 10 à 17 heures les deux jours au gymnase de l'école Val-des-Monts.

Hedvika Brgliz vous offrira, pour sa part, les conserves de son jardin, conserves faites à partir des légumes qu'elle a cultivés biologiquement cet été sur la ferme La Chanterelle sur le Chemin de la Station. Elle vous offre aussi des sarments de vigne et des décorations faites de produits naturels.

L'exposition des artistes et artisans est une initiative du Centre culturel et communautaire de

Prévost. Pour information et réservation de kiosque on compose le 436-3037 ou le 224-4484.

Les artisans du Journal de Prévost seront aussi sur place pour échanger avec leurs lecteurs.



**Info du Nord**  
**MATÉRIEL INFORMATIQUE**

**CONFIGURATION PERSONNELLE SUR MESURE**  
Pour tous les budgets  
Garantie 2 ans pièces et main d'œuvre  
Réparation et service  
Réseau et mise à jour  
Livraison et installation à domicile

**NOUVEAU**  
Ordinateur portatif  
À partir de 1695 \$

**NOUVEAU - Meuble de bureau**  
Spécial sur bureaux usagés  
À partir de 250 \$

**1112, rue Ouellette à Prévost 224-7845**

**Restaurant Arousse**  
Savourez l'exotisme des mets libanais

**Réservez tôt pour les fêtes!**

**4h à 7h**  
du Lundi au Vendredi  
**SPÉCIAL 250\$**  
**Bière en fût**

**Service de traiteur Musiciens**  
le dimanche de 17h 30 à 20h 30

**HEURES D'OUVERTURE:**  
de 11h à 21h  
sauf samedi jusqu'à 22h

**3029, boul Labelle à Prévost au Faubourg de la Station 224-4227**

### Le mandat en prévision de l'incapacité

Vous voulez désigner un proche digne de confiance, un parent ou un ami pour s'occuper de l'administration de vos biens et des soins requis par votre état de santé au moment où vous en serez incapable personnellement.

Que faire alors? Faire préparer un mandat en prévision de votre incapacité bien sûr.

Rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour signer un tel mandat. Même un jeune adulte peut devenir incapable dans un simple accident d'automobile, en étant plongé dans un coma prolongé par exemple. Il faut bien comprendre que le conjoint ou toute autre personne ne pourrait pas, par exemple vendre une maison appartenant à l'accidenté, celui-ci ne pouvant signer un acte de vente, même si cette vente permettrait de récolter les sommes nécessaires à assurer les soins du blessé ou combler les besoins de base de sa famille.

Sans mandat, l'on doit faire appel au tribunal pour qu'un curateur ou un tuteur soit nommé pour prendre charge de la personne inapte. L'on ne peut choisir son tuteur ou son curateur et les formalités sont beaucoup plus longues, complexes et coûteuses que de préparer et signer un mandat dès maintenant.

Le mandat en cas d'incapacité peut être préparé par un notaire ou encore être préparé par vous-mêmes et signé devant deux témoins, mandat alors appelé « sous seing privé ». Il convient toutefois de consulter un professionnel pour vous assurer que votre mandat répond bien aux conditions de fond et de forme en vigueur et qu'il pourra être homologué ultérieurement par un tribunal.

Il faut bien comprendre que le mandat en cas d'incapacité n'entre en vigueur qu'une fois que l'incapacité de celui qui l'a donné est constatée par un tribunal. Avant cela votre mandataire ne peut intervenir, et vous ne perdez en aucune façon le contrôle de l'administration de vos biens.

Vous pouvez mandater une personne pour administrer vos biens et une autre pour veiller sur votre bien-être physique ou une seule personne pour remplir ces deux fonctions.

Selon les pouvoirs que vous confiez à votre mandataire, celui-ci doit faire fructifier vos avoirs et agir au meilleur de vos intérêts. Dans certains cas lorsque la loi ou le tribunal le lui permet ou que le mandat l'y autorise, il pourra disposer ou vendre vos biens en vue de remplir ses obligations.

Le mandat se termine avec le décès du mandant, en cas de faillite du mandataire ou sa démission.

Dans l'éventualité où le mandataire recouvre sa lucidité, l'on peut faire révoquer le mandat et revenir en arrière pour faire constater « l'aptitude » par le tribunal, ce qui mettrait aussi fin au mandat.

Les coûts associés pour préparer un tel mandat sont peu importants par rapport aux bénéfices qu'on peut en tirer.

Il sera judicieux de rencontrer un avocat ou notaire qui pourra préparer un mandat qui répondra le mieux à vos besoins et aspirations.

Vos suggestions de chroniques sont toujours bienvenues en communiquant avec moi par courrier électronique: benoitguerin@videotron.ca

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.